

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13

SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

DATE DE LA CONVOCATION L'an Deux Mille vingt trois et le 27 février à 19 heures 30
22/02/2023

DATE D’AFFICHAGE Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au
22/02/2023 nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents et représentés : Antoine Huynh, Clarence Appell, Joseph Bracco, Brigitte Simon, Peggy Viola, Frédéric Thomas, Patrick Bastien, Cyril Durand, Benjamin Bou Aziz, Carlos Coelho, Fabrice Mermin (représenté par Clarence Appell), Nathalie Jacquier (représentée par Frédéric Thomas), Sandra Fiorèse (représentée par Brigitte Simon).

Absent et excusé : Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°1 : Approbation du compte de gestion 2022

M. le Maire rappelle au conseil municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier principal d’Aix-les-Bains et retrace les opérations budgétaires de l’année. Il doit être en concordance avec le compte administratif et doit être voté avant celui-ci.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l’unanimité le compte de gestion 2022.

Fait à le MONTCEL, le 28 février 2023

Le Maire,
Antoine HUYNH

